

## 08 a5- Alarme incendie navire TN

### **Objectif.**

Limiter les conséquences d'un incendie en assurant, par le biais d'instructions, d'une formation et d'exercices, que les personnes à bord connaissent les procédures à suivre en cas d'urgence.

S'assurer que l'équipage a les connaissances et les aptitudes nécessaires pour faire face aux situations d'urgence en cas d'incendie, y compris l'assistance aux passagers.

### **Application.**

Le capitaine, l'officier de sécurité et tous les membres d'équipage.

### **Responsabilité.**

L'officier de sécurité a pour responsabilité de vérifier l'application à bord, des prescriptions relatives à la sécurité, et de s'assurer que le matériel de détection et de signalisation de l'incendie, ainsi que de lutte contre le feu est toujours prêt à fonctionner.

L'officier est chargé de la direction des exercices d'incendie

### **Procédure.**

#### Périodicité des exercices d'incendie

Un exercice d'incendie aura lieu toutes les semaines. Il n'est pas nécessaire que tous les membres de l'équipage participent à chaque exercice mais chaque membre de l'équipage doit participer à un exercice d'incendie du navire au minimum une par mois.

La programmation de ces exercices doit être telle qu'un exercice soit effectué dans les diverses parties du navire, chaque trimestre.

Les passagers seront vivement encouragés à assister à ces exercices.

#### Évaluation

Pour assurer le maintien du niveau d'aptitude à la lutte contre l'incendie, une évaluation périodique de la performance des membres de l'équipage sera faite après chaque exercice afin d'identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires.

#### Cahier d'exercice

Il doit être tenu un cahier d'exercice de sécurité qui comportera pour chaque exercice le visa du capitaine.

Les exercices d'incendie seront également consignés dans le journal de bord.

## 08 a5- Alarme incendie navire TN

### Equipe de sécurité

Une équipe de sécurité spécialement entraînée à la surveillance et aux travaux afférents à la lutte contre le feu a été constituée.

En mer et au port, un service de veille permanente et de première intervention est mis en place en cas d'incendie.

Ce service est assuré, à la mer, par du personnel pris dans l'équipe complète de sécurité.

Pendant le séjour au port, trois hommes, pris dans la même équipe, doivent être simultanément disponibles pour intervenir en première urgence en cas d'incendie.

L'équipe de sécurité, est affectée spécialement, en dehors de l'entraînement régulier de sécurité, au service de veille et d'intervention en cas d'incendie, et à la visite et l'entretien du matériel, ainsi que des engins de sauvetage.

### Registre des installations de lutte contre l'incendie

Un registre descriptif de toutes les installations de sécurité comportant leur référence, leur date de mise en service et des instructions relatives à l'entretien et à la mise en œuvre de l'ensemble du matériel est disponible à la passerelle.

### Rôles d'incendie

Un rôle d'incendie a été établi.

Ce rôle indique les signaux d'appel et le poste auquel chaque homme doit se rendre et les fonctions qu'il doit remplir en cas d'incendie. Il est affiché en permanence en plusieurs endroits du navire, (Réf. Section E. PUB 4).

### Service de ronde

Un service de ronde est organisé à la mer et au port de manière à déceler rapidement tout danger d'incendie.

Tous les membres du service de ronde seront familiarisés avec la disposition du navire ainsi qu'avec l'emplacement et le fonctionnement du matériel qu'ils peuvent être appelés à utiliser.

Les rondes sont soumises à un contrôle soit à l'aide d'un enregistreur automatique, soit par tout autre moyen d'efficacité équivalente.

### Exercice d'incendie

Lors de chaque exercice d'incendie, il faut :

1. Se rendre à son poste et faire les préparatifs en vue de l'accomplissement des tâches spécifiées sur le rôle d'appel ;
2. Mettre en marche une pompe d'incendie en utilisant au moins les deux jets d'eau requis pour prouver que le système fonctionne de manière appropriée ;
3. Vérifier les équipements de pompier et autre matériel de sauvetage individuel ;
4. Vérifier le matériel de radiocommunications approprié ;

**08 a5- Alarme incendie navire TN**

- 5.
6. Déclencher la fermeture des points suivant dans la zone d'exercices
  - des portes étanches
  - des portes d'incendie
  - des volets d'incendie
7. contrôler les dispositions nécessaires en vue d'un abandon ultérieur du navire ;
8. remettre en place le matériel après les exercices ;
9. il doit être remédié aussitôt que possible à toute défaillance et à tout défaut constaté au cours des exercices.

<b>08 a5- Alarme incendie navire TN</b>
---

**N/M TAHITI NUI**

**RÔLE D'INCENDIE**  
**ALARME : Son continue**

<b><u>CAPITAINE</u></b>	<b>PASSERELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion générale</li> <li>▪ Conduite du navire</li> <li>▪ Emettre le message de détresse; contact avec les secours extérieurs</li> <li>▪ Coordinateur des opérations</li> <li>▪ Veille radio</li> </ul>		<b>1</b>
<b><u>SECOND CAPITAINE</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur de lutte. VHF N°5 CANAL 10</li> <li>▪ Détermine la nature et le lieu exact du sinistre et le confirmer à la passerelle</li> <li>▪ Evacuation d'urgence des blessés</li> <li>▪ Coordination avec la passerelle pour l'envoi de l'équipe d'intervention</li> </ul>		<b>2</b>
<b><u>SECOND MECANICIEN</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adjoint au directeur de lutte. VHF SMDSM N°1 CANAL 10 en liaison avec la passerelle</li> <li>▪ Supervise les opérations de l'intervention « mise en place des manches, lances et des extincteur »</li> </ul>		<b>3</b>
<b><u>ENTRETIEN # 04</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ VHF SMDSM N°3 CANAL 10</li> <li>▪ Brancardier et secouriste avec sa trousse de premier secours qui est à l'infirmerie</li> </ul>		<b>4</b>
<b><u>GRAISSEUR # 01</u></b>	<b>SALLE DES MACHINES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A la salle des machines à la disposition du chef mécanicien</li> </ul>		<b>5</b>
<b><u>CHEF MECANICIEN</u></b>	<b>SALLE DES MACHINES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en marche des pompes à incendie</li> <li>▪ Coordination avec la passerelle VHF CANAL10</li> <li>▪ Veille à la bonne marche des machines</li> </ul>		<b>6</b>

**08 a5- Alarme incendie navire TN**

<p><b><u>LIEUTENANT MECANICIEN # 01</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef investigateur groupe N° 1 aux ordres du directeur de lutte</li> <li>▪ S'équipe dans l'armoire de sécurité au pont passerelle</li> <li>▪ Evalue l'étendue des dommages. Recherche des personne blessées</li> </ul>	<b>7</b>
<p><b><u>ELECTRICIEN</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Isolement des circuits électrique dans les locaux en feu et avoisinants VHF SMDSM N°2 CANAL 10</li> <li>▪ Rend compte à la passerelle</li> </ul>	<b>8</b>
<p><b><u>LIEUT. MECANICIEN # 02</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef investigateur du groupe N°2 aux ordres du directeur de lutte</li> <li>▪ S'équipe à l'armoire de sécurité coursive équipage</li> </ul>	<b>9</b>
<p><b><u>MAÎTRE D'EQUIPAGE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipe intervention</li> <li>▪ Branchement des manches d'attaque</li> <li>▪ Evacuation des personnes du local sinistré et des locaux avoisinants si possible</li> <li>▪ Reste aux ordres du directeur de lutte</li> </ul>	<b>10</b>
<p><b><u>ENTRETIEN # 03</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipe d'intervention</li> <li>▪ Evacuation des personnes du local sinistré et des locaux avoisinants.</li> <li>▪ Apport d'extincteurs</li> <li>▪ Branchement d'une manche de protection des locaux avoisinants</li> <li>▪ Aux ordre du directeur de lutte</li> </ul>	<b>11</b>
<p><b><u>ENTRETIEN # 07</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifie et s'occupe des passagers munis de leurs gilets de sauvetage des cabines N°12-13-14 15 du pont embarcation tribord.</li> </ul>	<b>12</b>

<b>08 a5- Alarme incendie navire TN</b>
---

<p><b><u>CUISINIER</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Habille les pompiers lourds</li> <li>▪ Reste à la disposition du directeur de lutte</li> </ul>	<b>13</b>
<p><b><u>LIEUTENANT # 02</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brancardier et secouriste avec la trousse de premier secours.</li> </ul>	<b>14</b>
<p><b><u>LIEUTENANT # 01</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Habille les investigateurs.</li> <li>▪ Prépare les recharges des bouteilles d'air.</li> </ul>	<b>15</b>
<p><b><u>MAITRE D'HOTEL # 03</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oriente et rassure les passagers des sièges « <b>VIOLET</b> » du salon Tribord arrière ( 28 passagers ).</li> </ul>	<b>16</b>
<p><b><u>ENTRETIEN # 06</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifie et s'occupe des passagers munis de leurs gilets de sauvetage des cabines N° 1-2-3 du pont passerelle N° 5-6-7-8-9-10-11 du pont embarcation bâbord</li> </ul>	<b>17</b>
<p><b><u>MATELOT # 02</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Servant de l'équipe d'investigation N°2 aux ordres du directeur de lutte.</li> </ul>	<b>18</b>

<b>08 a5- Alarme incendie navire TN</b>
---

<b><u>MATELOT # 01</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Servant de l'équipe d'investigation N°1 aux ordres du directeur de lutte</li> <li>▪ Reste à la disposition du directeur de lutte</li> </ul>	<b>19</b>
<b><u>ENTRETIEN # 02</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipe d'intervention aux ordres du directeur de lutte.</li> <li>▪ Apport d'extincteurs</li> <li>▪ Branchement d'une manche de refroidissement, évacuation des personnes du local sinistré</li> <li>▪ Protection des locaux avoisinants</li> </ul>	<b>20</b>
<b><u>ENTRETIEN # 01</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipe d'intervention aux ordres du directeur de lutte.</li> <li>▪ Apport du matériel de sécurité.</li> <li>▪ Branchement d'une manche de refroidissement, évacuation des personnes du local sinistré</li> <li>▪ Protection des locaux avoisinants</li> </ul>	<b>21</b>
<b><u>MATELOT # 03</u></b>	<b>PASSERELLE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A la barre aux ordres du capitaine.</li> </ul>	<b>22</b>
<b><u>GRAISSEUR # 02</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Isolation électrique et ventilation de la zone sinistrée et des zones à risque auprès de l'électricien</li> </ul>	<b>23</b>
<b><u>MAÎTRE D'HOTEL # 02</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oriente et rassure les passagers des sièges « <b>ORANGE</b> » et « <b>ROUGE</b> » du salon bâbord avant.</li> </ul>	<b>24</b>
<b><u>ENTRETIEN # 05</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rassure et oriente les passagers des sièges « <b>BLEU</b> » du salon bâbord arrière (28 passagers) et ceux des sièges « <b>ROUGE</b> » bâbord milieu (20 passagers).</li> </ul>	<b>25</b>
<b><u>MAÎTRE D'HOTEL # 01</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oriente et rassure les passagers des sièges du salon de couleur « <b>VERT</b> » et « <b>JAUNE</b> », des cabines N°16 et infirmerie.</li> </ul>	<b>26</b>